

Communauté de Communes
" La Porte Normande "
Siège : 8, rue des épinoches 27220 St André de l'Eure
Tél. 02.32.32.95.00 - Télécopie : 02.32.32.95.01

Compte rendu de l'assemblée générale
Séance ordinaire du 30 janvier 2008

L'an deux mil huit et le trente janvier à 18h30,

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, le 21 janvier 2008, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Bernard Martin à Garennes sur Eure, sous la présidence de Monsieur Gérard DELAUNEY - président.

Présents : Mmes et Ms DELAUNEY Gérard, DOUARD Daniel, DREUX Jacques, FIEVET Gérard, LE BESCOND Michel, BERNARD Catherine, VARIGAULT Paul, ALBENQUE Roger, MOREL Jean-Pierre, ROCOPLAN Didier, PAULINE Violaine, LEMONNE Christine, FONTAINE Francis, COCHON Michel, MORVAN Jean-Pierre, CISSEY Raymond, GROULIER Bernard, BRET Jacqueline, LABATTE Michel, LAUDE Jean-Luc, LAVIGNE Daniel, COULONG Rosine, REVEL Kitty, CHEVALIER Jean-Luc, HÉBERT Dominique, BATTAIS Claude, GUILLEMARD Lionel, HUVIER Joël, BUISSON Daniel, RUEL Serge, PORCHERON Alain, LAINÉ Éric, LEFEBVRE Jean-Claude, BONNARD Renée, LEBLOND Jean, SCHALLER Didier, DAMAZ René, PROVOST Claudie, DAVARD Dominique, BOURGY Michel, LEMERCIER Pierre, GUESNET Séverine, GERLITZER Raymond, GASSIOT Serge, LEGRAND Jacky, CONFAIS Max, FRANCOIS Philippe, BOURGAULT Thierry et Madame OGER, Conseillère Générale.

Absents excusés : Monsieur DELEDALLE Jacques, monsieur LEMERCIER Philippe représenté par monsieur BATTAIS Claude, monsieur UGGERRI Claude représenté par monsieur LAINÉ Éric, monsieur DUBOIS Jean qui a donné pouvoir à madame PROVOST Claudie et madame MARTIN Aline.

Absents : Mmes et Ms DANIEL Jean, BONDIL Corinne, DESSAINT Didier, CORREA Thierry et DOLLEY Gérard.

47 présents et 48 votants.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel LE BESCOND

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la réunion précédente avec ajout

1 - Compte rendu de bureau,

2 - Création de la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

- 3 - Transports scolaires : tarif 2008 pour les communes hors CCPN
- 4 - Transports scolaires : tarifs des cartes pour les lycées
- 5 - SETOM : Modifications des statuts
- 6 - SPAC : Fonds de concours - Lotissement du Pré Saillant
- 7 - Comptes Administratifs 2007 :
 - Ateliers relais à Saint André
 - Commerces de Prey
 - ZAE des Coquelins
 - Atelier relais à Prey
 - SPANC
 - SPAC
 - Communauté des communes
- 8 - Budget primitif : Atelier relais à Saint André
- 9 - Contrat enfance
- 10 - SPAC : création de poste
- 11 - PAYS : dépôt candidature au programme Leader +
- 12 - Commissions,
- 13 - Questions diverses.

Le compte rendu de l'assemblée du 28 novembre 2007 est adopté à l'unanimité des voix (47) avec l'ajout que les élus ont reçu et qui se trouve dans le registre pour signatures.

Monsieur Delauney demande la possibilité d'ajouter trois délibérations concernant le service action économie concernant la DDR pour la zone d'activités à Saint André, une demande de subvention pour le bâtiment locatif à Prey et les commerces de Prey. L'assemblée donne son accord à l'unanimité des voix (47)

I - ADMINISTRATION

1 - Compte rendu de bureau

Les réunions de bureau du 5 décembre 2007 et du 9 janvier 2008 ont préparé la réunion de ce jour.

2 - Création de la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Lors de l'assemblée du 26 septembre, il a été question de créer une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Les personnes ont été nommées mais la commission n'a pas été créée.

Madame Coulong explique, le pourquoi de la loi, toute la mise en œuvre qui devra être faite dans les communes et tous les établissements publics, etc., au moyen de power point sur écran. Elle propose, pour les élus qui le souhaitent de leur transmettre les fiches techniques.

Aussi, il est proposé la création d'une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées, et l'élection du président.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (47) pour

- ↳ De créer une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées qui sera composée d'élus et de représentants d'associations liées au handicap,
- ↳ Dit que Madame Coulong a été élue présidente de la commission,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

3 - Transports scolaires : tarif 2008 pour les communes hors CCPN

Au mois de Juillet, les nouveaux marchés ont été signés. Le prix des transports scolaires a augmenté de 3,96 %. Une réévaluation est prévue en mars 2008 mais nous n'en connaissons pas l'importance.

Aussi, les membres du bureau proposent une augmentation, pour les communes hors communauté de 3.96 % avec une réévaluation possible en mars selon l'importance de l'indexation.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (47) pour

- ↳ D'augmenter le coût de 3.96 % à compter du 1^{er} janvier 2008, soit 7.61€ par habitant et 50.72€ par élève pour la commune de Saint Luc.
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

4 - Transports scolaires : tarifs des cartes pour les lycées

Les cartes de transports scolaires pour les élèves qui se rendent au lycée par notre intermédiaire (c'est-à-dire les élèves dont les communes ne sont pas desservies par les bus de ligne, soit Grossœuvre et Jumelles) paient la carte 30.20€ par trimestre soit 90.60€ par an.

S'ils pouvaient bénéficier des cars de ligne, le conseil général ne leur ferait payer que 60€ par an comme pour les collèges, cela concerne 42 enfants des communes de Grossœuvre et Jumelles.

Les membres du bureau proposent de prendre en charge la différence pour ne faire payer aux élèves que 60€ par an comme le Conseil Général.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (47) pour

- ↳ De fixer le prix de la carte de transport scolaire pour les élèves de la communauté de communes, ne pouvant bénéficier des cars de ligne pour se rendre à Évreux, à 60€ par an, payable en une seule fois, à compter de la rentrée scolaire 2008.
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

5 - SETOM : Modifications des statuts

Par délibération en date du 14 décembre 2007, l'assemblée délibérante du SETOM a procédé à un toilettage de ses statuts, en particulier du périmètre du syndicat et de ses compétences.

Conformément à l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les syndicats mixtes sont soumis aux chapitres I et II, cinquième partie.

Conformément à l'article L.5211-20 du CGCT, les modifications statutaires sont soumises aux conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement.

Conformément à l'article L. 5211-5 du CGCT, la décision prise aux conditions de majorité suivantes :

- 2/3 des assemblées délibérantes des collectivités adhérentes représentant plus de la moitié de la population totale.

Ou

- 50 % des assemblées délibérantes des collectivités adhérentes représentant les 2/3 de la population.

A défaut de délibération dans le délai de 3 mois, la décision est réputée favorable.

Il est donc proposé de modifier :

- l'article 1 « Constitution du Syndicat »
- l'article 2 « Objet »
- l'article 5 « Changement de siège »

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (47) pour

- ↳ D'adopter la modification des statuts telle que proposée par le SETOM.
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

6 - SPAC : Fonds de concours - Lotissement du Pré Saillant

En vertu de l'article 5214-16. V du CGCT, afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et du conseil municipal concerné.

Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (47) pour

↳ D'autoriser Monsieur le Président à réclamer à la commune de Croth, la somme de 3 761,68€ HT, sous forme de fonds de concours, afin de financer la reprise et à la remise en état du massif filtrant de la station d'épuration du Pré Saillant.

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

7 - Comptes Administratifs 2007 : Ateliers relais à Saint André

Monsieur DELAUNEY fait la présentation du compte administratif de 2007

Dépenses			Recettes		
INVESTISSEMENT	BP2007	CA 2007	INVESTISSEMENT	BP 2007	CA 2007
1315 - Remb. Subvent° CCPN	4 926	4 925,20	1068 - réserves	5 514	5 513,43
1641 - Remb. Emprunt	7 900	7 852,50	1641 - emprunt		
020 - Dépenses imprévues	1 500		165 - dépôts & caution	3 200	2 400,00
165 - dépôts & caution	3 200	1 563,60			
2313 - Construction			28131 - Amortissement	7 842	7 841,08
Déficit antérieur reporté	5 514	5 513,43	021 - Virt sect° F	6 484	
Total	23 040	19 854,73	Total	23 040	15 754,51
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
6061 - Fournitures non stockables	100	28,44			
6063 - fournitures entretien		21,74			
6152 - Frais entretien	2 000	394,59	7083 - locations	26 000	22 494,42
61558 - entretien réparations		68,00			
616 - Assurances	500	305,08			
63512 - taxes foncières	3 500	3 450,00	74 - subventions		
6611 - intérêts emprunt	7 700	7 630,42	758 - divers		6,02
6218 - Rbt frais & personnel	1 000	1 000,00			
6811 - Dot. Amort.	7 842	7 841,08			
022 - Dépenses imprévues	3 000		Total	26 000	22 500,44
023 - Virt à sect° I	6 484		excédent antérieur	23 260	23 260,67
Total	32 126	20 739,35	Total recettes 2007	49 260	45 761,11
			Excédent exercice 2007		20 921,54

Monsieur Delauney, Président, se retire, Monsieur DOUARD, 1^{er} vice président, fait approuver le compte administratif :

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 46 Voix pour

↳ D'approuver le compte administratif du budget des ateliers relais de Saint André tel que présenté,

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Comptes Administratifs 2007 : Commerces de Prey

Monsieur DELAUNEY fait la présentation du compte administratif de 2007

Dépenses				Recettes			
INVESTISSEMENT	BP 2007	CA 2007	RaR	INVESTISSEMENT	BP 2007	CA 2007	RaR
001 - Solde d'exécution	53 713	53 712,27		1068 - réserves			
1641 - Remb. Emprunt	6 550	6 529,82		1313 - Département			
2313 - Construction	31 487	7 022,45		1318 - Autres	61 683	54 252,00	
				1641 - emprunt	0		
2121 - Aménagements				165 - dépôts & caution			
020 - Dépenses imprévues	1 000			28131 - Amortissement	8 203	8 202,70	
				021 - Virt sect° F	22 864		
Total	92 750	67 264,54	0	Total	92 750	62 454,70	
Déficit investissement		4 809,84		excédent			
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
6152 - Frais entretien	1 000						
6161 - Assurances	500	212,39		7083 - locations	14 700	15 750,35	
63512 - taxes foncières	2 000	1 331,00					
6611 - intérêts emprunt	10 300	10 291,46					
6215 - Rbt frais & personnel	1 000	1 000,00		74 - subventions	41 509	35 918,00	
6811 - Dot. Amort.	8 203	8 202,70		758 - divers		3,65	
022 - Dépenses imprévues	1 000						
023 - Virt à sect° I	22 864						
Total	46 867	21 037,55		Total	56 209	51 672,00	
002 - Résultat antérieur reporté	5 710	5 709,45		002 - Résultat antérieur reporté			
Total avec reprise antérieure	52 577	26 747,00		Total avec reprise antérieure	56 209	51 672,00	
				Excédent Fonctionnement		24 925,00	
				Résultat global 2007		20 115,16	

Madame Revel trouve que les comptes administratifs sont faits trop tôt.

Monsieur DelauneY, Président, se retire, Monsieur DOUARD, 1^{er} vice président, fait approuver le compte administratif :

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 46 Voix pour

- ↳ D'approuver le compte administratif du budget des commerces de Prey tel que présenté,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Comptes Administratifs 2007 : ZAE des Coquelins

Monsieur DELAUNEY fait la présentation du compte administratif de 2007

Dépenses				Recettes			
INVESTISSEMENT	Budget 2007	CA 2007	RaR	INVESTISSEMENT	Budget 2007	CA 2007	RaR
				excédent antérieur reporté			
1641 - Remb. Emprunt				1068 - réserves	53 013	53 012,10	
2111 - Terrains nus			0	1313 - Département	46 632	15 524,30	
2121 - Aménagements	359 614	170 925,58	188 688	1315 - Groupement de coll	20 735		
2315 - Installations Marériel	50 000	29 769,03	20 231	1641 - emprunt	282 233		119 000
020 - Dépenses imprévues				1687 - Autres dettes	29 265		
Total	409 614	200 694,61	208 919	28131 - Amortissement	2 940	2449,37	
Déficit antérieur reporté	53 013	53 012,10		021 - Virt sect° F	30749		
Total avec reprise antérieur	462 627	253 706,71	208 919	Total	465 567	70 985,77	119 000
Déficit global		182 720,94	89 919				
déficit avec reprises des restes à réaliser		153 639,94					
FONCTIONNEMENT	Budget 2007	CA 2007	RaR	FONCTIONNEMENT	Budget 2007	CA 2007	RaR
Déficit antérieur reporté	9 374			Excédent fonct. Antérieur			
6152 - Frais entretien				7083 - locations			0
63512 - taxes foncières	500			74 - subventions	95 556	2 291,00	93 265
6611 - intérêts emprunt	2 400	2 389,33		758 - divers		1,21	
6218 - Rbt frais & personnel	500			768 - Produits financiers		509,31	
6811 - Dot. Amort.	2 940	2 449,37					
022 - Dépenses imprévues	100						
023 - Virt à sect° I	30 749						
Total Fonctionnement de l'exercice	46 563	4 838,70	0	Total Fonctionnement de l'exercice	95 556	12 175,52	93 265
déficit de l'exercice				excédent de l'exercice		7 336,82	93 265
				excédent fonctionnement avec restes à réaliser		100 601,82	

Déficit de l'exercice I + F avec restes à réaliser	53 038,12	
---	-----------	--

Monsieur Delauney, Président, se retire, Monsieur DOUARD, 1^{er} vice président, fait approuver le compte administratif :

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 46 Voix pour

- ↳ D'approuver le compte administratif du budget de la ZAE des Coquelins à Prey tel que présenté,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Comptes Administratifs 2007 : Atelier relais à Prey

Monsieur DELAUNEY fait la présentation du compte administratif de 2007

Dépenses				Recettes			
INVESTISSEMENT	BP 2007	CA 207	RàR	INVESTISSEMENT	BP 2007	CA 2007	RàR
1315 - Remb. Subvent° CCPN				1068 - réserves			
1641 - Remb. Emprunt				1641 - emprunt	153 800		
020 - Dépenses imprévues				165 - dépôts & caution			
2313 - Construction	253 000	11 951,52	10 470	28131 - Amortissement			
				021 - Virt sect° F	99 200		
Total	253 000	11 951,52	10 470	Total	253 000	0,00	0
Déficit antérieur reporté							
Total avec reprises	253 000	11 951,52	10 470	Total avec reprises	253 000	0,00	0
Déficit invest. de l'année		11 951,52					
Déficit invest. Avec RaR		22 421,52					
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
6152 - Frais entretien				7083 - locations			
616 - Assurances	500						
63512 - taxes foncières	1 000			74 - subventions	101 200		
6611 - intérêts emprunt				758 - divers		0,75	
6218 - Rbt frais & personnel							
6811 - Dot. Amort.							
022 - Dépenses imprévues	500			Total	101 200	0,75	101 200
023 - Virt à sect° I	99 200			excédent antérieur			
Total	101 200	0,00	0	Total	101 200	0,75	101 200
déficit F de l'exercice				excédent F de l'exercice		0,75	
Total budget 2007	354 200	11 951,52	10 470	Total budget 2007	354 200	0,75	101 200

Déficit de l'exercice I + F sans restes à réaliser	11 951		
Déficit de l'exercice I + F avec restes à réaliser		excédent de l'exercice I + F avec restes à réaliser	78 779,23

Monsieur Delauney, Président, se retire, Monsieur DOUARD, 1^{er} vice président, fait approuver le compte administratif :

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 46 Voix pour

- ↳ D'approuver le compte administratif du budget des ateliers relais à Prey tel que présenté,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Comptes Administratifs 2007 : SPANC

Monsieur DELAUNEY fait la présentation du compte administratif de 2007

	mandats émis	titres émis	reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde (A)	restes à réaliser			Résultat cumulé = A+B	
					Dépenses	recettes	solde (B)	EXCEDENT	DEFICIT
Exploitation	31 990,15	19 823,17	22 544,59	10 377,61				10 377,61	
Investissement	9 776,50	7 798,89	1 872,89	-104,72	8 867,00	8 668,00	-199,00		303,72
Dont 1068		0,00							
TOTAL DU BUDGET	41 766,65	27 622,06	24 417,48	10 272,89	8 867,00	8 668,00	-199,00	10 073,89	

Monsieur Delauney, Président, se retire, Monsieur DOUARD, 1^{er} vice président, fait approuver le compte administratif :

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 46 Voix pour

- ↳ D'approuver le compte administratif du budget du SPANC tel que présenté,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Arrivée de monsieur Fievet à 19h30, 48 votants

Comptes Administratifs 2007 : SPAC

Monsieur DELAUNEY fait la présentation du compte administratif de 2007

	mandats émis	titres émis	reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde (A)	restes à réaliser			Résultat cumulé = A+B	
					Dépenses	recettes	solde (B)	EXCEDENT	DEFICIT
Exploitation	531 070,74	815 517,41	555 612,88	840 059,55				840 059,55	

Investissement	1 598 095,49	1 327 203,97	-16 094,89	-286 986,41	329 666,00	435 153,00	105 487,00		181 499,41
Dont 1068		386 252,89							
TOTAL DU BUDGET	2 129 166,23	2 142 716,43	539 517,99	553 068,19	329 666,00	435 153,00	105 487,00	658 560,14	

Monsieur Delauney, Président, se retire, Monsieur DOUARD, 1^{er} vice président, fait approuver le compte administratif :

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 47 Voix pour

- ↳ D'approuver le compte administratif du budget Du SPAC tel que présenté,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Comptes Administratifs 2007 : Communauté des communes

Monsieur DELAUNEY fait la présentation du compte administratif de 2007

	mandats émis	titres émis	reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde (A)	restes à réaliser			Résultat cumulé = A+B	
					Dépenses	recettes	solde (B)	EXCEDENT	DEFICIT
Fonctionnement	4 988 609,15	5 213 383,21	476 197,84	700 971,90				700 971,90	
Investissement	375 303,08	406 449,62	-61 881,22	-30 734,68	135 902,00	113 705,00	-22 197,00		-52 931,68
Dont 1068		241 923,22							
TOTAL DU BUDGET	5 363 912,23	5 619 832,83	414 316,62	670 237,22	135 902,00	113 705,00	-22 197,00	648 040,22	

Monsieur Morel pense qu'il aurait été intéressant de voir ce qui était alloué à chaque service avec le réalisé de chaque section.

Monsieur Bourgault estime que le budget des ordures ménagères abonde le budget général d'environ 85 000€ et ne souhaite pas voir l'idée d'augmentation en 2008, il émet le souhait qu'il y ait un retour pour les administrés. La TEOM doit correspondre à un service rendu.

Monsieur Morel pense que l'excédent réel de 2007 n'est pas celui affiché et qu'il serait intéressant de faire un histogramme des excédents et de l'évolution depuis le début.

Mme Bernard précise que le CLSH des 5 fossettes est devenu « La clé des champs » et que c'est le multi accueil qui reste les 5 fossettes, il faudrait faire les modifications dans les noms de programmes budgétaires.

Monsieur Delauney, Président, se retire, Monsieur DOUARD, 1^{er} vice président, fait approuver le compte administratif :

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 47 Voix pour,

- ↳ D'approuver le compte administratif du budget de la Communauté de Communes tel que présenté,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

8 - Budget primitif : Atelier relais à Saint André

Monsieur Delauney présente le budget des ateliers relais à Saint André :

Dépenses			Recettes		
INVESTISSEMENT	BP 2007	BP 2008	INVESTISSEMENT	BP 2007	BP 2008
1315 - Remb. Subvent° CCPN	4 926	4 926	1068 - réserves	5 514	4 101
1641 - Remb. Emprunt	7 900	8 200	1641 - emprunt		
165 - dépôts & caution	3 200	3 200	165 - dépôts & caution	3 200	3 200
020 - Dépenses imprévues	1 500	1 500	28131 - Amortissement	7 842	7 842
Déficit antérieur reporté	5 514	4 101	021 - Virt sect° F	6 484	6 784
Total	23 040	21 927	Total	23 040	21 927
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
6061 - Fournitures	100	100			
6063 - Fourniture entretien		100			
6152 - Frais entretien	2 000	2 000	7083 - locations	26 000	26 000
616 - Assurances	500	500			
63512 - taxes foncières	3 500	3 700	74 - subventions		
6611 - intérêts emprunt	7 700	7 500	758 - divers		
6218 - Rbt frais & personnel	1 000	1 000			
6811 - Dot. Amort.	7 842	7 842			
022 - Dépenses imprévues	2 000	2 000	Total	26 000	26 000
023 - Virt à sect° I	6 984	6 784	excédent antérieur	23 260	20 915
Total	31 626	31 526	Total recettes 2006	49 260	46 915
Total budget 2008	54 666	53 453	Total budget 2008	72 300	68 842

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (48) pour

- ↳ D'approuver le budget primitif 2008 des ateliers relais à Saint André tel que présenté,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

9 - Projet de structure du multi accueil

Les structures d'accueil spécifiques au moins de 6 ans doivent produire, conformément à la législation relayée par le Conseil Général et la CAF, produire un projet de structure valable 3 ans. Ce dernier vise à définir les orientations sur les plans éducatif et social. Le fonctionnement

de la structure est évoqué relativement à l'agencement des moyens pour réaliser les objectifs, et non sur les coûts.

Le précédent projet a trouvé son terme au 31/12 /2007. Il se présentait de la façon suivante :

objectifs généraux/ projet éducatif	objectifs opérationnels/ projet éducatif
favoriser l'éveil et les activités de découverte chez le jeune enfant	initier le jeune enfant aux nouveaux outils de communication
Accompagner la socialisation, l'autonomie du jeune enfant	Prévoir un temps passerelle avec les responsables de CLSH Inviter les lieux d'accueil à soutenir l'intégration d'enfant porteur de handicap
objectifs généraux/ projet social	objectifs opérationnels/ projet social
Renforcer l'identité de la CCPN	Encourager l'implication des parents dans la vie de la structure Favoriser l'accessibilité des services aux familles

A travers les différents bilans annuels d'activités, le point multi accueil s'est engagé durant trois ans sur ces orientations.

D'un point de vue éducatif, de nombreuses actions pérennes existent maintenant :

contes, interventions de l'association « lire et faire lire », suivis de formations sur l'accompagnement de l'enfant face au livre, activités de créations plastiques quotidiennes (avec en 2005 une participation à la réalisation d'une fresque murale)...

Des actions ponctuelles :

Sensibilisation aux nouveaux modes de communication. Cette action fut arrêtée après l'immobilisation du Cyberbus. L'extension au premier étage permettra de reconduire cette action. La socialisation, quotidienne, connaît des temps forts avec la fête des bébés, la fête de l'enfance.

La promotion de temps passerelle ne fut pas poursuivie. La demande s'est réduite de par une évolution particulière des cohortes d'âge, d'une difficulté de mise en oeuvre due aux différents modes de fonctionnement spécifique des structures.

La sensibilisation des autres structures d'accueil s'est réalisée au cours des trois années lors des réunions de service, avec en appui une évolution législative. Les moyens spécifiques, ainsi que l'absence d'interlocuteurs officiels des parents ont rendu « précaire » l'offre proposée aux familles. Néanmoins, cette orientation est maintenue dans les structures, dans la mesure des moyens.

En égard au projet social, la mise en oeuvre de la Prestation de service unique, l'extension des horaires, la mise à disposition sur internet de la fiche d'inscription ont permis d'augmenter l'accessibilité, un soutien à la parentalité via des temps d'information, des dossiers de mise à disposition par la directrice, une information quotidienne auprès des parents ...

Période contractuelle 01.01.2008 au 31.12.2010

**Faire du lien pour répondre aux besoins
et
Partager des savoirs, des compétences**

Objectifs: 1 - Accueillir la famille

- 1 - Accueillir les parents
 - 1.1. - Accueillir
 - 1.2 - Co-agir vers un partenariat parent/professionnel pour une notion de cohérence éducative et de coéducation de l'enfant
 - 1.3 - Soutenir vers un accompagnement de la parentalité, une participation aux missions de prévention
 - 1.4 - Proposer un complément d'accueil- partenariat Assistantes Maternelles

**Enjeux : Développer l'accessibilité des familles
Améliorer la communication et la partager**

Objectifs: 2 - Accueillir l'enfant

- 2.1 Respecter l'individualité
- 2.2 Concourir à la socialisation
- 2.3 Favoriser l'autonomie

**Enjeux: Mieux connaître l'enfant
Soutenir l'épanouissement de l'enfant
Créer une dynamique de projet**

S'inscrire dans l'environnement de l'enfant

Partenariat service CCPN

Partenariat mobilisé par la réalisation des actions

Partenariats autres Communauté de communes (territoire proche, axe du Pays)

Le nouveau projet éducatif et social du point multi accueil se résume de la façon suivante :
le coeur de cible de ce projet de structure est la famille dans sa globalité. même si, pour des raisons pratiques, nous présentons de façon distinctes les parents des enfants, c'est l'unité de la structure familiale qui est visée, à travers une cohérence d'actions entre la famille et les professionnels.

Projet social	
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Accueillir les parents	<p>Développer l'accessibilité aux familles par une extension de la capacité d'accueil</p> <p>Améliorer la communication et la partager par la mise en place de lieux d'échange et d'informations</p>

	<p>soutenir les parents</p> <p>développer les liens avec les modes complémentaires d'accueil (RPAM)</p>
Projet éducatif	
<p>Accueillir l'enfant</p>	<p>Mieux connaître l'enfant</p> <p>Soutenir l'épanouissement de l'enfant: dans la découverte de son environnement dans sa socialisation</p> <p>Créer une dynamique de projet</p> <p>en accentuant la professionnalité des encadrants</p>

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (48) pour

- ↳ D'approuver le projet de structure pour les années 2007-2010 du Multi accueil.
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

10 - Personnel : SPAC : création de poste

Suite à la demande de changement de poste de madame Guesnet, il est nécessaire de recruter, pour le service assainissement, un ou une comptable.

Monsieur Morel demande si le poste que l'on crée est à temps complet puisque aujourd'hui ce poste est à 23 heures, et que va faire la personne au sein de la communauté ?

Monsieur Delauney répond qu'il y a du travail et que cette personne ne restera pas inoccupée.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (48) pour

- ↳ De créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe ou de rédacteur (selon recrutement) pour effectuer la comptabilité du service assainissement, à temps complet.
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

11 - PAYS : dépôt candidature au programme Leader +

Les membres du conseil communautaire ont reçu un document de travail avec les pistes qui ont été définies,

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (48) pour

- ↳ D'autoriser Monsieur le Président à déposer la candidature au programme européen LEADER + 2007-2013, conjointement avec le Syndicat Mixte du Pays d'Avre et d'Iton.
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

12 - DDR 2008

Vu la délibération n° 2007-17 en date du 28 février 2007, autorisant monsieur le président à présenter une demande de DDR 2007, concernant l'acquisition des terrains à Saint André de l'Eure pour la création d'une zone d'activités économique,

Vu le rejet de cette demande de DDR 2007, par les services de la Préfecture

Le dossier a été étoffé comme le souhaitait les services de la Préfecture,
Les membres du bureau proposent le dossier de DDR 2008 avec la mise en œuvre de la zone d'activités à Saint André,

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux de VRD <i>préparation, terrassement, assainissement, réseaux, voirie, bordures, signalisation,...</i>	440 170 €	Cession de terrains – <i>31 500 m² * 10 euros</i>	315 000 €
Autres dépenses <i>Eau, Électricité, Éclairage, Espace vert, Liaison d'accès</i>	118 500 €	Dotation de Développement Rural 2008 – <i>20 % des dépenses éligibles</i>	169 746 €
Imprévus/Révision de prix – 10 %	53 657 €	Conseil régional <i>15 % des dépenses éligibles (hors acquisition)</i>	100 225 €
Etudes techniques (urbanisme, loi sur l'eau, géotechnique, maîtrise d'œuvre)	55 840 €	Conseil général <i>subvention d'équilibre</i>	93 485 €
Acquisition des terrains	180 565 €	Communauté de Communes de la Porte Normande – <i>20 % des dépenses éligibles 100 % des frais financiers</i>	219 824 € <i>169 746 € 50 078 €</i>
Frais financiers	50 078 €		

TOTAL	898 280 €	TOTAL	898 280 € ¹⁶
-------	-----------	-------	-------------------------

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (48) pour

- ↳ De présenter le dossier de la ZAE à Saint André tel que présenté
- ↳ De demander une Dotation de Développement Rurale pour 2008
- ↳ De solliciter des subventions auprès de la Région et du Département
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

13 - Demande de subvention

Vu la demande d'adhésion au syndicat mixte du Pays d'Avre et d'Iton, il est possible de demander une subvention, au titre du contrat de pays signé par le Département et la Région, auprès des services de la région pour la construction de l'atelier relais sur la zone des Coquelins à Prey.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (48) pour

- ↳ De solliciter des subventions auprès de la Région et du Département, au titre du contrat de pays signé par le Département et la Région,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

14 - Commerce de Prey

Nous avons reçu une demande de dégrèvement de loyer venant de la gérante du commerce de Prey,

Les membres du bureau proposent un dégrèvement de 1 000€ sur les loyers au titre des désagréments subits (des malfaçons de construction).

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix (48) pour

- ↳ D'autoriser le dégrèvement de 1 000€ sur les loyers du commerce de Prey.
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

II - COMMISSIONS

Tourisme

✓ Voie verte

Une réunion s'est tenue à la Communauté avec monsieur Martin et madame Antoine de EAD pour faire un point sur l'avancement du projet.

- ✓ La commission s'est réunie en décembre et a préparé le budget.
- ✓ Une réunion avec le Pays a eu lieu et de nombreux projets seront mis en place, surtout par le tourisme ce qui va augmenter la masse de travail pour le service.

Environnement

- ✓ Le 4 février, la commission se réunie et le 8, il y a ouverture des plis pour les travaux de la STEP de Saint André.

Logement

La commission s'est réunie le 15 janvier avec Habitat et Développement pour finaliser la mise en place de l'OPAH afin de démarrer aussitôt après la signature du contrat avec les partenaires qui a lieu le 11 février 2008 à La Communauté de Communes ;

Il y aura un guide regroupant les aides de l'OPAH qui pourra être disponible dans les communes.

Animation

La coordonnatrice des bibliothèques est en pleine préparation du Printemps des poètes, ce soir il y a une réunion pour la rentrée littéraire à Marcilly.

Dans les prochaines semaines les classes musique de CE1 vont visiter le musée à La Couture.

Un document sera joint au compte rendu pour rendre compte des actions du service.

Secteur enfance - Action sociale

✓ Secteur ados

Madame Bernard informe l'assemblée qu'il y a un agent détaché à 25 % sur le secteur ados pour remplacer madame Doisneau lors de ses absences pour formation ou congés.

✓ Économie

Monsieur Varigault souligne que les compte administratif et budget des ateliers relais à Saint André montrent qu'il est intéressant d'en créer car c'est positif et il y a de la demande.

III - QUESTIONS DIVERSES

✓ **Syndicat de voirie**

Monsieur Hébert n'avait pas compris que la commune n'avait plus de délégué à élire pour le syndicat mais que ceux-ci étaient élus par la communauté.

✓ **Repas du 16 février**

Monsieur Delauney lance un appel aux retardataires pour qu'ils s'inscrivent pour le repas du 16 février à La couture Boussey.

Fin de réunion 21H10.